

Politiques de la mémoire

Infos pratiques

- > ECTS : 2.5
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Paris Nanterre / Paris 8

Présentation

Ce séminaire se donne pour ambition de fournir des éléments théoriques de base, d'éclairer les diverses approches qui en histoire, en sociologie et en sociologie politique notamment, se sont données pour objet la mémoire.

Si le cas français sera privilégié, parce qu'il permet de mobiliser un ensemble conséquent de références théoriques et historiographiques fondatrices en même temps que nombre d'analyses sur le phénomène mémoriel, la réflexion s'appuiera également sur des enquêtes et travaux relevant de divers contextes nationaux, notamment marqués par l'effondrement des régimes autoritaires ou les sorties de conflits. Les cinq thèmes ci-dessous constitueront les axes majeurs du séminaire.

Pratiquement, ils seront traités sous la forme d'un va et vient entre textes théoriques sur la notion de mémoire et cas empiriques (français et étrangers) : Histoire et mémoire, les échelles de la mémoire, la mémoire comme « présent du passé », la mémoire comme reconstruction du passé, et la mémoire comme catégorie de l'action politique.

Évaluation

Mon cours sera évalué avec deux notes composées de trois exercices :

- réalisation d'une capsule sonore sur un objet conservé à La Contemporaine, à partir d'un entretien sociologique, un article scientifique et autres sources
- rédaction d'un texte d'accompagnement à la fois scientifique et réflexif
- examen sur table (qcm et courtes questions) à la dernière séance (7) sur les connaissances abordées en cours.